

JOURNÉE MONDIALE 1991 DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE

MESSAGE CONJOINT DE LA LIGUE DES SOCIÉTÉS
DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE
ET DU COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE

«Une lumière dans les ténèbres»

Tel est le slogan de cette Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui est célébrée dans le monde entier, aujourd'hui, le 8 mai 1991, date anniversaire de la naissance de notre fondateur, Henry Dunant, et qui marque cette année le point culminant d'une Campagne mondiale pour la protection des victimes de la guerre.

La guerre et la violence continuent de sévir dans de vastes régions du monde. En ce moment même, plus de 30 conflits font rage. Des millions de personnes sont tuées, blessées, emprisonnées, ou condamnées à fuir leur foyer ou leur pays.

Ce sont le plus souvent des civils. Leurs souffrances et leur détresse sont inimaginables.

Apporter un peu de lumière dans les ténèbres de la guerre et de la violence; protéger la vie et la dignité humaines, soigner les blessés, visiter les prisonniers, porter secours aux réfugiés, retrouver les disparus, réunir les familles, protéger les civils sans défense et sans abri: telle est la mission des volontaires, délégués et collaborateurs de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge engagés quotidiennement dans le combat humanitaire.

Toutefois, cette action est encore dramatiquement insuffisante et se heurte trop souvent à l'incompréhension et au cynisme de militaires et de politiciens, ainsi qu'à l'indifférence de l'opinion publique mondiale.

Des millions de personnes sont aujourd'hui privées de l'assistance et de la protection qui leur sont garanties par le droit international humanitaire.

Les Conventions de Genève, ratifiées par 165 Etats, sont souvent bafouées et violées.

Les droits élémentaires de la personne humaine ne sont pas respectés en tout temps et en toute circonstance.

Des populations civiles sont victimes d'attaques indiscriminées, d'exécutions sommaires, de viols et de tortures.

L'aide humanitaire est trop souvent entravée, ce qui entraîne famine, épidémies, exodes massifs.

Cette situation est intolérable. Les victimes ont des droits qu'il faut respecter et faire respecter.

C'est pourquoi le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge appelle les gouvernements, les combattants et les peuples du monde entier:

- à rechercher des solutions pacifiques pour régler leurs différends
- à combattre les situations d'injustice et d'oppression qui engendrent les guerres
- à respecter leurs engagements humanitaires
- à dégager les ressources nécessaires pour protéger et assister les victimes des conflits armés.

Que chacun réponde à cet appel et manifeste sa solidarité avec les victimes de la guerre, que des millions de lumières s'allument ce soir du 8 mai 1991!

En participant à cette «chaîne de lumière», chacun peut contribuer à arrêter l'enchaînement de la violence, à imposer le respect du droit humanitaire, et à assurer à toutes les victimes protection et assistance, partout et en tout temps.*

* Ce message a été enregistré par:

M. Cornelio Sommaruga, président du Comité international de la Croix-Rouge (en français, allemand et italien);

Dr Mario Villarroel Lander, président de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (en espagnol);

M. Pär Stenbäck, secrétaire général de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (en anglais);

Dr Ahmad Abu-Goura, président de la Commission permanente de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (en arabe);

L'enregistrement du message est disponible (sur bande 7 1/2 ou sur cassette) auprès de la division de Presse du Comité international de la Croix-Rouge.